

**CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

AVIS N° 2019/41

adopté à l'unanimité des membres présents (13)

le 25/06/2019

Objet : avis concernant l'extension et la modification du règlement de la Réserve naturelle régionale de Pontlevoy.

- Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L. 411-1 A et R. 411-22 à 29 relatifs au CSRPN ;
- Vu les articles L.332-1 et suivants, R. 332-30 et suivants du Code de l'Environnement ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 16 juin 2017 portant renouvellement du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) ;
- Vu la présentation en séance du projet, faisant suite à l'envoi du dossier préalablement à la réunion du conseil ;
- Vu les discussions en séance du 25 juin 2019, faisant suite à cette présentation ;

Le CSRPN émet un avis favorable sur la modification du périmètre et du règlement de la réserve, ainsi que sur la constitution d'un conseil scientifique.

Le Président du CSRPN,



Philippe MAUBERT